

La Conférence nationale sur les rythmes scolaires

LES CHIFFRES

- **144** : c'est le nombre de jours de classe en France, pour les écoles, le plus bas dans toute l'Europe (la moyenne dans l'OCDE est de 184 jours).
- **864** : c'est le nombre d'heures de cours dispensées par an en primaire (la moyenne dans l'OCDE est de 769 h).
- **35** : c'est le nombre d'heures de cours que peut atteindre l'emploi du temps d'un lycéen.

L'ESSENTIEL

- **Beaucoup d'élèves**, qu'ils soient dans le premier ou le second degré, **supportent mal les rythmes scolaires actuels**. Consciente de ces difficultés, une très grande majorité de Français est favorable à ce qu'une réflexion de fond soit menée sur ce sujet.
- C'est pourquoi, lors des États généraux de la sécurité à l'École, Luc CHATEL avait annoncé qu'il installerait une conférence nationale sur les rythmes scolaires. Depuis le 7 juin, c'est chose faite : **la Conférence nationale sur les rythmes scolaires va aborder la question de l'équilibre entre le temps de l'École, le temps de repos, les vacances, les activités sportives et culturelles.**
- **Son objectif majeur : améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des élèves en travaillant sur ces rythmes.**
- Afin d'examiner l'ensemble des enjeux et ainsi, de parvenir à des solutions concertées et favorables à tous, elle disposera d'un **large temps réservé à la réflexion, à la consultation et au débat.**
- Cette réflexion s'appuiera sur **l'expérimentation, lancée par Luc CHATEL le 25 mai dernier, dans 100 établissements du secondaire : cours le matin, activités sportives et culturelles l'après-midi.**

POURQUOI ENVISAGER DE MODIFIER LES RYTHMES SCOLAIRES ?

- Tout le monde en est conscient, en termes de rythmes, **le système scolaire français est peut-être l'un des plus déséquilibrés d'Europe**, avec ce paradoxe : l'un des plus grands nombres d'heures de cours, mais réparties sur un nombre de jours de classe parmi les plus bas.
- Pour les élèves, du premier comme du second degré, **les journées de cours sont aujourd'hui trop longues**. Un tel rythme génère fatigue et stress et a des **conséquences aussi bien sur les résultats des élèves que sur le climat des établissements scolaires.**
- Face à ce constat, le *statu quo* n'est pas possible. **La mission de l'École est de proposer à tous les élèves les meilleures conditions de vie scolaire, les plus favorables à leur apprentissage et à leur réussite.** Le Gouvernement a donc décidé de remettre à plat la question des rythmes scolaires en installant une **Conférence ouverte à tous les acteurs et à toutes les propositions.**
- Lors de cette conférence, **la question des rythmes sera abordée dans toutes ses dimensions** : la durée et l'organisation des journées de cours, des semaines ainsi que l'ensemble du calendrier de l'année.

COMMENT LA CONFÉRENCE VA-T-ELLE TRAVAILLER ?

- Installée le 7 juin 2010, la Conférence nationale sur les rythmes scolaires aura **tout le temps nécessaire pour envisager tous les paramètres d'un sujet complexe**, puisqu'il concerne de nombreux acteurs et doit tenir compte du contexte économique et social. Elle pourra ainsi sereinement mener ses auditions et consultations.
- Cette Conférence s'appuiera sur les travaux d'un **Comité de pilotage**.
 - Composé d'une **vingtaine de personnalités qualifiées** sur les questions éducatives, économiques et sociales, ce Comité reflète, par la **diversité de ses membres**, les différentes composantes de la société : sociologues, psychologues, représentants d'organismes qualifiés, élus, personnalités investies dans les secteurs concernés par les rythmes scolaires, tous contribueront à ce que le débat soit large et approfondi.
 - **Ce Comité consultera** les organisations syndicales, les fédérations de parents d'élèves, les organisations de lycéens, les autorités religieuses, les représentants du monde associatif et du monde économique et social. Il **organisera également des débats dans les académies, ainsi qu'un débat citoyen sur Internet, examinera** les expériences menées au-delà de nos frontières, **commandera** des travaux bibliographiques, de recherche et d'analyse. Il remettra des points d'étape au Ministre de l'Éducation nationale.
- **La mission d'information parlementaire** apportera elle aussi son expertise sur le sujet. Sous la Présidence de Michèle TABAROT, elle a débuté jeudi 29 avril ses travaux sur les rythmes scolaires dans le premier degré. La mission va étudier les différents modèles européens et consulter des experts (chronobiologistes, médecins, pédagogues...).

AMÉNAGER LES RYTHMES, CELA SIGNIFIE-T-IL MOINS DE COURS POUR LES ÉLÈVES ?

- Reconsidérer les rythmes, réaménager la journée et la semaine de cours ne signifie **pas moins apprendre, mais mieux apprendre**. Or des journées trop chargées sont néfastes à l'apprentissage.
- L'objectif de cette conférence est clair : **améliorer les conditions de vie et d'apprentissage des élèves dans les établissements**. Une répartition des heures mieux adaptée aux rythmes des enfants et des adolescents, des heures de cours mieux réparties sur la semaine, une année plus équilibrée contribueront à un meilleur apprentissage et à une mémorisation plus efficace. Comme le disait MONTAIGNE : « *Une tête bien faite vaut mieux qu'une tête bien pleine* ».

EST-IL ENVISAGÉ DE RÉDUIRE LES VACANCES D'ÉTÉ ?

- Rien n'est aujourd'hui envisagé parce que la Conférence vient d'être installée et qu'elle rendra ses premières analyses dans plusieurs mois.
- Soyons clairs : aucune décision d'aucune sorte n'a été prise, ce qui serait contraire aux objectifs de cette Conférence nationale, qui doit **procéder à une large consultation et animer un débat le plus ouvert possible**.

QUEL RAPPORT ENTRE LES RYTHMES SCOLAIRES ET LE SPORT ?

- Une expérimentation innovante lancée dans un lycée de Meaux l'a montré : la réorganisation du temps scolaire, avec cours le matin et sport l'après-midi, permet aux élèves de **trouver un nouvel équilibre de travail, de se remotiver**, de nouer d'autres contacts avec leurs camarades et leurs enseignants, de s'investir davantage dans l'établissement.
- Les valeurs du sport, telles que le respect des règles, le dépassement de soi et l'esprit d'équipe sont aussi celles de l'École.
- Par ailleurs, il ne s'agit **pas seulement** de proposer aux élèves **des activités sportives, mais aussi des activités culturelles et de soutien personnalisé l'après-midi**, adaptées à chaque élève.

S'AGIT-IL D'IMPORTER LE MODÈLE ALLEMAND ?

- En aucun cas. Il y a **une grande différence entre le modèle allemand et le modèle que Luc CHATEL propose en expérimentation** dans 100 établissements pour la rentrée scolaire 2010.
- De fait, dans le modèle allemand, l'après-midi est laissé aux initiatives personnelles, qui bien souvent se réduisent à de l'inactivité et creusent les inégalités entre élèves. **Notre projet est différent, plus précis, mieux organisé et plus encadré**. Lors de ces après-midi, les élèves resteront en effet sous la responsabilité des établissements : les enseignants seront donc constamment à leurs côtés pour les initier et les guider dans les activités qui leur seront proposées. Des intervenants extérieurs seront sollicités lors de ces activités diverses, mais elles seront néanmoins toujours pilotées par des enseignants.

Verbatim

Luc CHATEL :

« *Quand je dis rythmes scolaires, ce n'est pas uniquement organisation en quatre jours ou quatre jours et demi. C'est aussi l'amplitude de la pause méridienne, la charge de travail pour les élèves tout au long de la journée, le nombre de jours de classe par an.* »

« *La mise en place d'une nouvelle façon de vivre le temps au collège et au lycée, combinée à la pratique sportive ou culturelle, est une solution : elle permet de trouver de nouveaux équilibres en faveur de meilleures réussites scolaires.* »

Luc CHATEL

Retrouvez l'ensemble des Clés actu sur le site : www.porte-parole.gouv.fr